

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 490)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL193

présenté par
Mme Forteza, rapporteure

ARTICLE 19

À la première phrase de l'alinéa 131, supprimer la deuxième occurrence du mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.